

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-400

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée greffière, que le conseil municipal de la Ville de Port-Cartier a adopté lors de la séance ordinaire du 19 janvier 2026, le règlement suivant :

Règlement numéro 2025-400, intitulé : « Règlement concernant certaines nuisances en matière de dépôts de neige et concernant l'accès au site municipal de dépôts de neige usée ».

Ce règlement vise notamment à modifier certaines dispositions quant au déneigement effectué par la Ville, les gestes interdits, les pouvoirs de la Ville et les responsabilités de l'entrepreneur en déneigement.

Ce règlement est actuellement déposé dans les archives de la Ville, à l'hôtel de ville au 40, avenue Parent, à Port-Cartier (QC), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de publication du présent avis.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 21^e jour du mois de janvier 2026.

La greffière,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Ariane Camiré".

M^e Ariane CAMIRÉ

AC/bb